Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent cinquante-troisième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 15 mars 2018, à 16 h 10

Président(e): Mme Veronika Bard ..... (Suède)

GE.18-20464 (F) 280819 050919

Merci de recycler

La Présidente (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1453e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, la présidence suédoise touchant à sa fin, je tiens à vous faire part de quelques-unes de mes réflexions. Nous avons commencé sur une note positive avec l'adoption récente de la décision figurant dans le document CD/2119. Nous avons travaillé de manière très intensive pendant trois semaines pour choisir les coordonnateurs et nous avons réussi à nous mettre d'accord sur cinq ambassadeurs disposés à conduire les travaux de la Conférence du désarmement au sein des organes subsidiaires. Nous étions très enthousiastes. L'adoption de la décision figurant dans le document CD/2119 est dans une certaine mesure attribuable à l'ambiguïté du texte. Le projet de décision figurant dans le document CD/WP.606, que la présidence a présenté mardi à la Conférence, repose sur une ambiguïté similaire. Pour maintenir cette ambiguïté, il faut de la confiance. Certaines délégations n'interprétaient pas de la même façon que moi le contenu de la décision figurant dans le document CD/2119. Elles souhaitaient clarifier la composition des organes subsidiaires, ce qui a ouvert la boîte de Pandore. La confiance mutuelle a laissé la place aux exigences de clarification de différentes délégations concernant différentes questions. J'ai essayé de concilier les différents points de vue. Ma dernière tentative a pris la forme d'une réunion informelle qui s'est tenue ce matin, qui a été très satisfaisante et au cours de laquelle de nombreuses questions et positions ont été clarifiées. Cependant, une partie des questions qui paralysent la Conférence depuis plus de vingt ans n'ont pas été réglées. Nous étions proches du but, mais pas tout à fait assez proches. Je vous ai présenté les points négatifs, mais il y a également des points positifs. La décision figurant dans le document CD/2119 est maintenue et peut servir de base pour les présidences suivantes. Nous avons trouvé un accord concernant les cinq coordonnateurs. Une fois qu'ils seront nommés, ils utiliseront le calendrier préliminaire pour orienter leurs travaux. Ils attendent le feu vert de la Conférence pour commencer.

Nous devons poursuivre nos efforts pour sortir de l'impasse. Notre présidence a manqué de temps. Toutefois, la Conférence dispose de plus de temps pour résoudre les quelques questions en suspens et reprendre ses travaux de fond.

Je tiens, avec ces mots, à vous remercier tous très sincèrement pour votre coopération et votre volonté d'aider la présidence. Travailler avec chacun d'entre vous a été une véritable expérience. Pour terminer, je tiens à souhaiter plein succès à l'Ambassadrice de Suisse, Sabrina Dallafior, qui me succédera à la présidence de la Conférence.

Je vous invite maintenant à faire part de vos observations. Certains membres sont déjà inscrits sur la liste des orateurs. Je commence par donner la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, Matthew Rowland. Monsieur, vous avez la parole.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Permettez-moi de vous remercier pour tous les efforts que vous avez déployés ces derniers mois afin de jouer au mieux les cartes que vous aviez en main. Nous vous remercions vivement pour tous ces efforts. J'ai demandé la parole pour m'exprimer à propos d'une autre question. Je pourrais y revenir par la suite, car je ne sais pas si d'autres personnes voudraient, dans un premier temps, faire part de leurs observations sur les procédures. Je suivrai vos instructions.

La Présidente (*parle en anglais*) : D'autres délégations voudraient peut-être faire part de remarques sur les quatre dernières semaines bientôt écoulées et sur les procédures que nous allons appliquer. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Monsieur l'Ambassadeur Wood, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente. Permettez-moi en premier lieu de vous féliciter, ainsi que votre équipe, pour tous les efforts que vous avez déployés pour tenter d'aboutir à un compromis. Nous savons que la tâche a été extrêmement rude, mais soyez assurée que nous apprécions tous − je crois pouvoir parler au nom de tous ceux qui se trouvent dans cette salle − votre dur labeur et les efforts déterminés que vous avez déployés pour essayer de trouver une solution et de nous faire franchir la ligne d'arrivée. Il est regrettable que nous n'y soyons pas parvenus. Ma délégation a émis quelques propositions qui, nous l'espérions, nous aideraient à sortir de l'impasse, mais cela n'a pas été possible et je le regrette. Je pensais que nous avions

vraiment la possibilité de relancer les travaux de la Conférence mais, malheureusement, nos tentatives ont été vaines. Je tiens toutefois, Madame la Présidente, à vous remercier sincèrement pour vos efforts et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail avec votre gouvernement, au sein de la Conférence, sur d'autres questions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Merci beaucoup pour vos aimables paroles. Monsieur l'Ambassadeur De Aguiar Patriota, Représentant du Brésil, vous avez la parole.

M. De Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Le Brésil tient aussi à souligner qu'il apprécie le travail que vous avez accompli sous votre présidence de la Conférence. Nous estimons, comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, que vous avez atteint l'objectif principal des suites à donner à la décision figurant dans le document CD/2119, qui était de choisir les noms des coordonnateurs des organes subsidiaires. J'estime que l'ambiguïté faisait partie de l'aspect positif de la décision, car elle nous a permis de faire des progrès. Malheureusement, nous n'avions plus de temps et nous n'avions pas la possibilité de tester d'autres approches pour concilier les points de vue divergents ou combler les lacunes en fournissant certaines garanties concernant des questions ou des points précis à l'ordre du jour que certains pays souhaiteraient clarifier au cours de nos discussions. J'ai pris note du maintien de la décision et du fait que nous pourrions avoir à nouveau la possibilité d'accomplir des progrès supplémentaires au cours de la présidence de la Suisse, qui sera représentée par l'Ambassadrice Sabrina Dallafior. J'estime que l'issue serait extrêmement négative si l'enthousiasme lié à la décision obtenue en février laissait soudain place au statu quo et à un retour au blocage, à la polarisation et à un débat houleux. Je pense que nous devrions rester convaincus de la possibilité de trouver une issue à cette impasse. Le Brésil estime que nous devons reprendre la discussion et le dialogue, et des débats structurés sur les questions centrales. Nous savons qu'un groupe de pays considère qu'une discussion sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires constitue l'un des aspects principaux ou, selon eux, un résultat potentiel. Nous n'y sommes pas opposés et nous accepterions de faire en sorte qu'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires figure parmi les points de discussion de l'un des organes subsidiaires, s'il existe toujours la volonté de parvenir à un tel compromis.

Je vous remercie beaucoup pour votre travail et j'espère que l'Ambassadrice de Suisse continuera de compter sur le Brésil pour les prochaines étapes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Brésil pour ses paroles aimables et pour son accord avec l'interprétation de la présidence − une interprétation positive − concernant ce qui s'est passé au cours des quatre dernières semaines bientôt écoulées. Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

M. Heredia Acosta (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Je tiens aussi très rapidement à vous faire part à vous ainsi qu'à votre équipe de ma reconnaissance et à saluer le travail que vous avez accompli. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants pour vos efforts inlassables dans l'avancement de nos travaux. Nous espérons aussi sincèrement qu'une véritable avancée reconnue par tout un chacun a été accomplie. Cela est clairement démontré par la consultation et la désignation qui en a suivi des cinq facilitateurs, et, à vrai dire, je pense que nous étions tout proche d'une décision, mais qu'il nous aurait fallu plus de temps, comme notre collègue du Brésil l'a fait observer. Il ne fait aucun doute que nous continuerons à contribuer aux travaux en adoptant une attitude constructive et positive et que nous nous tiendrons à la disposition de la prochaine présidence pour continuer de progresser vers une décision.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Mexique pour ses aimables paroles. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie.

M. Ağacikoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Je tiens à saluer au titre de mon pays les efforts exemplaires que vous avez entrepris au cours de votre présidence. Nous aurions souhaité, comme l'intervenant, qu'un consensus ait été trouvé au cours de votre présidence sur le projet de décision sur la désignation des coordonnateurs des organes subsidiaires. Cependant, nous savons tous qu'il n'est pas toujours facile de parvenir à un consensus dans le cadre d'une diplomatie

multilatérale. Encore une fois, nous tenons à vous remercier pour les efforts acharnés que vous avez déployés pour faire en sorte que la Conférence reprenne ses travaux. Nous espérons que l'initiative que vous avez engagée débouchera bientôt sur des résultats positifs. Nous adressons également tous nos vœux de succès à la nouvelle Présidente suisse.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie pour ses aimables paroles. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Madame la Présidente. Depuis votre accession à la présidence, vous avez engagé de vastes discussions et eu des contacts avec toutes les parties de manière inclusive, transparente et constructive, en faisant bon usage de votre riche expérience diplomatique et en faisant preuve de minutie et de patience dans vos méthodes de travail. Vous avez exhorté toutes les parties à trouver un consensus préliminaire sur la désignation des cinq coordonnateurs des organes subsidiaires et vous avez éclairé toutes les parties sur les questions posées.

La délégation chinoise tient à nouveau à exprimer son admiration pour votre professionnalisme et vos efforts acharnés. Même si la Conférence ne parvient pas à prendre de décisions concernant certaines questions pour le moment, nous sommes convaincus que, grâce à votre leadership et à votre coordination, le consensus préliminaire conclu par toutes les parties constitue une bonne base pour poursuivre les travaux de la Conférence. Nous jugeons actuellement que les divergences de position des parties ne sont pas irréconciliables. Toutes les parties doivent être fidèles à leurs principes tout en faisant preuve d'esprit de compromis et en étant pleinement flexibles. Nous nous réjouissons, sous la direction de la nouvelle Présidente, l'Ambassadrice de Suisse, Sabrina Dallafior, de consolider davantage ce consensus et d'explorer de nouvelles idées pour que les organes subsidiaires de la Conférence puissent rapidement entreprendre des travaux de fond.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour ses aimables paroles de gratitude. Je donne la parole au Représentant du Canada.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup. Plus tôt aujourd'hui, je vous ai félicitée ainsi que votre équipe pour tout votre travail acharné. Je tiens à déclarer à nouveau, dans un cadre officiel, que le Canada apprécie profondément tout ce que vous avez essayé d'accomplir et vous avez accompli beaucoup de choses. Il a fallu quatre semaines pour aboutir à la décision du 16 décembre et vous n'aviez que trois semaines de travail à votre disposition en raison du déroulement de réunions de haut niveau pendant une semaine. Vous nous avez aidés à nous rapprocher au maximum d'une décision. Nous pensions que nous étions sur le point d'en adopter une aujourd'hui et, comme d'autres collègues qui ont pris la parole, j'estime que nous sommes toujours proches d'une décision. Nous nous réjouissons donc de travailler avec la Suisse pour essayer de parcourir les derniers centimètres.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada pour ses aimables paroles. Je donne la parole au Représentant des Pays-Bas. Monsieur l'Ambassadeur Gabriëlse, vous avez la parole.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour tout le travail que vous avez accompli. Comme mon prédécesseur l'a précisé, vous n'aviez en réalité que trois semaines à votre disposition. De plus, j'estime que les consultations intenses que vous avez menées ont été utiles, car nous avons tous appris beaucoup sur les positions des uns et des autres et sur le processus en cours. La décision qui figure dans le document CD/2119 était caractérisée par une ambiguïté constructive délibérée et fondée sur la confiance, comme notre délégation l'a compris. Ces dernières semaines, malheureusement, la confiance s'est un peu transformée en méfiance, ce qui a conduit à la situation dans laquelle nous nous trouvons à présent. Néanmoins, il existe – j'en conviens – un consensus préliminaire sur lequel nous pouvons nous appuyer pour aller de l'avant. Nous souhaitons par conséquent bonne chance à la nouvelle Présidente, l'Ambassadrice Sabrina Dallafior. Nous avons pleinement confiance dans sa capacité à faire avancer les choses. Nous ne sommes pas si loin de trouver un consensus, mais nous avons besoin d'un peu plus de temps pour y parvenir. Nous devons cependant garder à l'esprit les contraintes de temps auxquelles nous sommes soumis, car il ne nous reste plus beaucoup de temps pour accomplir des travaux de fond. Plus vite nous

parviendrons à trouver un accord, plus tôt nous pourrons entamer les travaux constructifs que nous nous réjouissons de mener au sein des organes subsidiaires. Espérons que nous y parviendrons sans tarder et que nous pourrons entamer des travaux plus constructifs en nous appuyant sur les éléments déjà abordés sous votre présidence. Une fois encore, merci beaucoup pour tous vos efforts.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Gabriëlse pour ses aimables paroles. Je donne à présent la parole à la Représentante de l'Irlande. Madame, vous avez la parole.

Mme Cullen (Irlande) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations, comme l'a fait avec éloquence ma collègue du Canada.

L'année a très bien commencé pour la Conférence. Nous avons été galvanisés par un enthousiasme et un esprit collectif de bonne volonté ainsi que par la conviction de pouvoir réaliser quelque chose. Je reste persuadée que nous en sommes capables. La confiance, qui a également été évoquée par l'Ambassadeur Gabriëlse, était aussi associée à un sens de la collégialité, à l'impression qu'il était possible d'avancer. Tout n'est pas terminé. Aujourd'hui, nous sommes déçus pour vous et pour nous. C'est aussi simple que ça. Je vous remercie pour les efforts inlassables que vous avez déployés, et je remercie également votre équipe, qui s'est montrée extrêmement compétente. Nous sommes plus proches du but qu'avant. C'est frustrant. Nous sommes très proches, et pourtant pas assez. C'est à ce stade que nous passons le relais à S. E. l'Ambassadrice Sabrina Dallafior, et à son équipe, et nous continuerons de travailler de concert en faisant preuve d'ambition, de souplesse et d'ouverture.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Irlande pour son soutien et les paroles très aimables qu'elle nous a adressées. Je passe à présent la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie encore une fois, Madame la Présidente. Je me suis exprimé mardi à propos des faits qui se sont produits à Salisbury, au Royaume-Uni, et au cours desquels un agent neurotoxique a été employé. J'ai pris l'engagement de tenir la Conférence informée de la suite que nous allons y donner.

Les enquêtes des experts de renommée mondiale du Defence Science and Technology Laboratory de Porton Down, qui est agréé par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ont montré que les personnes touchées ont été exposées à un agent neurotoxique. Nous avons déployé nos forces armées pour sécuriser et décontaminer de nombreux sites. Les services de police continuent de mener une enquête fouillée de vaste ampleur, qui a montré que les personnes concernées avaient été empoisonnées au Novitchok, un agent neurotoxique de qualité militaire, d'un type mis au point par la Russie. Ce n'est pas une arme qui peut être fabriquée par des acteurs non étatiques. Elle est si dangereuse que sa fabrication nécessite une expertise et des laboratoires de pointe dont seuls les États disposent. Sachant que la Russie a déjà fabriqué cet agent et commandité des assassinats, y compris d'anciens agents du renseignement, qu'elle considère comme des cibles légitimes, le Gouvernement du Royaume-Uni a conclu qu'il était très probable qu'elle ait commis cet acte irresponsable.

Comme je l'ai dit mardi dernier, nous avons demandé au Gouvernement russe de nous expliquer d'ici à la fin de cette journée comment cet agent neurotoxique fabriqué en Russie avait pu être utilisé à Salisbury. La Russie n'a fourni aucune explication crédible. Sa réponse montre qu'elle ne prend pas la situation au sérieux. Comme d'habitude, la Russie cherche à brouiller les pistes et à détourner notre attention de la principale question qui nous intéresse, l'utilisation d'un agent neurotoxique de qualité militaire en Europe.

Madame la Présidente, nous n'avons d'autre choix que d'en conclure que c'est l'État russe qui est responsable de la tentative de meurtre de M. Skripal et de sa fille, ainsi que du policier qui a essayé de les aider, Nick Bailey, et qui a mis en danger la vie d'autres citoyens britanniques à Salisbury.

Notre Première Ministre a détaillé notre riposte, qui inclut des mesures immédiates visant à démanteler le réseau d'espionnage russe au Royaume-Uni. Nous avons expulsé

23 agents de services de renseignements russes, ce qui affaiblira considérablement la capacité de renseignements russe au Royaume-Uni dans les années à venir. Cette riposte inclut des travaux urgents d'élaboration de nouvelles approches pour lutter contre toutes les formes d'activités d'États hostiles et veiller à ce que les personnes aspirant à exécuter de telles activités ne puissent pas entrer au Royaume-Uni. Elle inclut des mesures de renforcement de nos frontières pour nous protéger des menaces posées par les acteurs étatiques hostiles, ainsi que des pouvoirs nous conférant les moyens de prendre des mesures à l'encontre des auteurs du type de violations des droits de l'homme commises contre Sergei Magnitsky.

Cette riposte inclut également des mesures supplémentaires visant à suspendre tous les contacts de haut niveau qui étaient prévus entre le Royaume-Uni et la Fédération de Russie. Nous annulons l'invitation envoyée au Ministre Sergueï Lavrov pour qu'il prenne part à une nouvelle rencontre à Londres et la Première Ministre a confirmé que les ministres et les membres de la famille royale ne viendront pas assister à la Coupe du monde.

Madame la Présidente, je tiens à faire quelques remarques qui vont particulièrement intéresser cette communauté du désarmement et nous aborderons peut-être les questions de manière un peu plus détaillée que dans d'autres instances, compte tenu de l'expertise des personnes présentes dans cette salle. Le Royaume-Uni est fier d'être l'un des États ayant joué un rôle central dans la rédaction de la Convention sur les armes chimiques, qui constitue une pièce maîtresse du droit international. Nous sommes par conséquent consternés que la Russie ait laissé entendre que nous ne respections pas les exigences de la Convention dans notre riposte. Dans l'article 7 de la Convention, il est demandé aux États parties de mettre en œuvre la Convention dans le cadre de sa propre législation. Pour respecter pleinement cette obligation, le Royaume-Uni a adopté une loi intitulée *Chemical Weapons Act*. Nous nous appuyons sur cette loi ainsi que sur le droit pénal pertinent pour orienter nos travaux d'enquête sur ces faits, comme le prévoit la Convention.

Cette attaque a été perpétrée sur le sol du Royaume-Uni. En vertu de la Convention, nous avons le droit d'engager notre riposte, en nous associant, le cas échéant, avec l'OIAC et d'autres parties. Le 8 mars, le Royaume-Uni a officiellement informé le secrétariat technique de l'OIAC qu'une attaque chimique avait été perpétrée sur son territoire. La Fédération de Russie nous reproche de ne pas appliquer l'article 9 de la Convention. Au contraire, le 12 mars, lorsque nous avons conclu que cette attaque à l'encontre du Royaume-Uni ne faisait plus aucun doute, notre Ministre des affaires étrangères a convoqué l'Ambassadeur de Russie et a demandé une explication de la part de son gouvernement, comme l'article 9 nous en confère clairement le droit. Comme je l'ai dit plus tôt, nous n'avons reçu aucune réponse cohérente. C'est par conséquent la Russie qui ne se conforme pas aux dispositions de la Convention et personne ne devrait être dupe de ses manœuvres visant à brouiller les pistes.

De plus, le Royaume-Uni remercie le Directeur général de l'OIAC de son offre d'assistance technique et nous avons invité le secrétariat technique à corroborer de manière indépendante notre analyse. Nous ne ménageons aucun effort pour faire avancer rapidement les choses.

Madame la Présidente, concentrons-nous sur la partie de la Convention sur les armes chimiques qui n'est pas évoquée par la Russie et qui exige que les États parties déclarent les stocks et les installations d'armes chimiques utilisés à un moment quelconque depuis 1946 pour la fabrication d'armes chimiques : la destruction vérifiable des armes chimiques ainsi que la destruction ou la conversion des installations d'armes chimiques, sous réserve d'approbation, devaient être achevées au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur de la Convention. La Russie déclare qu'elle a achevé la destruction de l'ensemble du stock qu'elle a déclaré en 2017, ce qui correspond à environ dix ans de plus que le délai requis par la Convention et cinq ans de plus que la période de prolongation de cinq ans. La Russie n'a pas déclaré d'agent Novitchok ni d'installation de fabrication liée à ce dernier alors qu'elle était tenue de le faire en vertu de la Convention. Aucune installation de mise au point n'a été déclarée, mais, d'après un témoignage d'un scientifique russe, Vil Mirzayanov, l'Union soviétique a mis au point, dans le cadre de son programme offensif de guerre chimique, des agents Novitchok dont la Fédération de Russie a hérité. Les installations associées à ce programme auraient dû être déclarées conformément à la

Convention sur les armes chimiques. Hier encore, un responsable politique russe a déclaré que la Russie avait détruit le gaz neurotoxique Novitchok.

Nous pouvons conclure, à partir de tous ces éléments, que l'absence de déclaration du programme Novitchok de la Russie constitue une grave violation de la Convention sur les armes chimiques. À la lumière de ce seul élément, aucun crédit ne devrait être accordé à ses arguments concernant la possibilité que d'autres pays aient pu récupérer cette technologie. Si la Russie avait déclaré et détruit son propre programme, une part de vérité aurait pu lui être accordée.

Madame la Présidente, le 4 mars, une arme dont la puissance est si terrifiante que son emploi a été interdit dans le cadre d'une guerre a été utilisée dans une ville pacifique de mon pays. Les auteurs de cet acte irresponsable ont fait preuve de mépris pour le caractère sacré de la vie humaine et pour les préjudices susceptibles d'être infligés aux victimes innocentes de leurs attaques. Ils n'ont pas jugé important qu'un lien aurait pu être établi entre eux et l'arme employée ou ont cru par erreur qu'ils pourraient couvrir leurs traces. Nous n'avons pas émis de conclusions hâtives. Nous menons une enquête approfondie et minutieuse qui se poursuit à l'heure actuelle. Nous demandons à l'OIAC d'enquêter de manière indépendante sur l'agent neurotoxique qui a été utilisé. Nous avons offert à la Russie la possibilité de nous fournir des explications, mais elle a refusé. Nous en avons conclu que l'État russe avait participé à cet acte et nous avons pris des mesures pour y répondre, comme je l'ai indiqué. En appliquant ces mesures, nous avons clairement expliqué que nous ne sommes pas en désaccord avec le peuple russe, qui a accompli de si nombreux exploits tout au long de l'histoire. Nous dénonçons les actes irresponsables qui ont été commis par son gouvernement.

Madame la Présidente, nous remercions les nombreux pays du monde entier qui nous ont fait part de leur soutien. Nous prenons note de la déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne, ainsi que d'autres déclarations bilatérales, et dernièrement de la déclaration des chefs de gouvernement des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne. Nous avons déjà été informés d'attaques et de menaces perpétrées par la Russie ces derniers jours. Nous savons qu'il y en aura d'autres. La Russie a agi de la sorte à chaque fois qu'il a été reconnu qu'elle avait commis une violation du droit international. La Russie nie les actes qui lui sont reprochés, détourne l'attention et profère des menaces. Nous ne céderons pas devant ces menaces. Nous resterons déterminés, campés sur nos résolutions, et nous garderons confiance dans l'état de droit, dans la liberté de notre peuple et dans la démocratie.

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni pour sa déclaration, et donne à présent la parole à la Bulgarie, qui s'exprime au nom de l'Union européenne.

Mme Kostadinova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Je tiens à vous remercier pour les efforts remarquables que vous avez déployés ces dernières semaines afin de faciliter la conclusion d'un accord sur le projet de décision portant sur la désignation des coordonnateurs des cinq organes subsidiaires créés en application de la décision contenue dans le document CD/2119. Nous déplorons le fait que n'ayons toujours pas dégagé de consensus.

L'Union européenne tient à réaffirmer sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Royaume-Uni dans sa réaction face aux conséquences de l'emploi terrifiant d'un agent neurotoxique de qualité militaire à Salisbury le 4 mars 2018. L'Union européenne condamne ces actes avec la plus grande fermeté. Nous souhaitons aux victimes un prompt rétablissement. Nous sommes pleinement convaincus que l'enquête du Royaume-Uni permettra d'établir rapidement les responsabilités et que les auteurs auront à répondre de cet acte imprudent. L'Union européenne attache une grande importance aux conclusions du Gouvernement du Royaume-Uni selon lesquelles il est fortement probable que la Fédération de Russie soit responsable de cet acte. Nous demandons à la Fédération de Russie de répondre rapidement aux questions légitimes du Gouvernement britannique et de coopérer avec l'OIAC. L'Union européenne réaffirme à nouveau que l'emploi d'armes

chimiques, y compris l'emploi de produits chimiques toxiques comme armes, par quiconque − qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non étatiques − en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit, est odieux et illégal, et doit être condamné de façon rigoureuse et systématique. Merci, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie pour votre déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice de France.

Mme Guitton (France) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Je souhaite à mon tour prendre la parole aujourd'hui pour renouveler à notre ami et allié britannique tout le soutien et la solidarité exprimés par les plus hautes autorités françaises après l'attaque du 4 mars 2018 à Salisbury que le Président Macron a condamnée sans réserve. Je me réfère également à la déclaration conjointe des chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne, des États-Unis, du Royaume-Uni et de mon pays, la France, qui a été diffusée ce jour, ainsi qu'aux différentes expressions communes, à l'OTAN et au Conseil de sécurité de l'ONU, sur ce sujet. Nos quatre pays partagent les mêmes valeurs cardinales, au premier rang desquelles l'état de droit, de même qu'un attachement aux fondements de la paix et de la sécurité.

Cette tentative d'assassinat dans un lieu public a mis en danger la vie de nombre de citoyens britanniques. L'emploi d'un agent neurotoxique de qualité militaire, d'un type développé par la Russie, constitue le premier emploi offensif d'un agent neurotoxique en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est une atteinte à la souveraineté britannique, et toute action de cette nature venue d'un État partie à la Convention sur les armes chimiques est une violation claire de ladite Convention et du droit international. C'est notre sécurité à tous qui est menacée. Le Royaume-Uni, encore aujourd'hui, par la voix de l'Ambassadeur Rowland, a informé en détail, et continue de fournir des précisions sur le fait qu'il est hautement probable que la Russie soit responsable de l'attaque. Nous partageons le constat britannique qu'il n'y a pas d'autre explication plausible et relevons que l'incapacité de la Russie à traiter des demandes légitimes du Royaume-Uni accentue encore sa responsabilité. Nous demandons à la Russie de répondre à toutes les questions liées à l'attaque de Salisbury. La Russie devrait en particulier déclarer de façon entière et complète son programme « Novichok » à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Les faits et les enjeux sont d'une extrême gravité. Comme nous l'avons rappelé ici à de multiples reprises, l'interdiction de l'emploi des armes chimiques se trouve au cœur du régime de non-prolifération qui fonde notre système de sécurité collective. La rupture du tabou de la mise au point, de la détention et de l'utilisation de ces armes barbares, en conséquence meurtrières, fait peser une menace grave sur le système de sécurité collective que nous avons progressivement bâti ensemble. Leur emploi répété en Syrie et au Moyen-Orient, mais aussi en Asie, et désormais en Europe ne peut pas être toléré. Il bafoue les principes qui fondent la paix et la sécurité, il sape l'architecture de non-prolifération édifiée pierre après pierre depuis des décennies, et il remet en cause la stabilité stratégique.

Nous avons alerté à de multiples reprises sur le risque de réémergence de ces armes et leur prolifération vers tous les types d'acteurs. Nous atteignons ici aujourd'hui une dimension nouvelle : celle de l'utilisation d'une substance jamais déclarée à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, dont l'emploi est interdit par la Convention sur les armes chimiques, dans un lieu public et sur le territoire d'un pays européen. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans cette enceinte, les auteurs d'attaques chimiques auront à répondre de leurs actes devant la justice et sur ce sujet, la France veillera à ce qu'il n'y ait jamais d'impunité. Il en va de l'avenir de l'ensemble de notre système de sécurité collective. On ne doit pas pouvoir en violer les normes les plus fondamentales sans en subir un jour les conséquences.

Madame la Présidente, avant de conclure, je souhaiterais dire un mot pour me joindre au concert de louanges qui vous ont été adressées pour tous vos efforts afin de nous faire progresser vers une mise en œuvre des décisions déjà adoptées. Nous souhaitons plein succès à la Présidence suisse qui prendra la suite très prochainement. Je vous remercie, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la France pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente. J'ai demandé la parole pour donner suite à mes dernières observations sur l'attaque perpétrée à Salisbury en Angleterre. Permettez-moi de préciser une chose très clairement d'entrée de jeu : les États-Unis sont totalement solidaires avec le peuple de la Grande-Bretagne. Il n'existe pas de lien plus fort entre deux nations que celui qui unit les États-Unis et le Royaume-Uni. Notre relation est véritablement très particulière. Comme l'Ambassadrice Haley l'a déclaré hier au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, « lorsque nos amis en Grande-Bretagne feront face à une difficulté, les États-Unis seront toujours là pour eux. Toujours. ».

Les États-Unis sont convaincus que la Russie est responsable de l'attaque qui a été commise à l'encontre de deux personnes au Royaume-Uni à l'aide d'un agent neurotoxique de qualité militaire. Des dizaines de civils et de premiers intervenants y ont également été exposés. Nous pensons aux victimes de ce crime atroce et prions pour elles. Ce crime de la Russie n'est pas un fait isolé. La Russie doit cesser d'utiliser des armes chimiques pour assassiner ses ennemis. La Russie doit coopérer avec l'OIAC en lui transmettant toutes les informations liées à l'agent neurotoxique Novitchok. La Russie doit coopérer pleinement dans le cadre de l'enquête du Royaume-Uni et faire preuve d'honnêteté quant à son programme d'armes chimiques. Comme l'Ambassadrice Haley l'a également déclaré hier, la Russie fait partie des membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies : en vertu de la Charte des Nations unies, elle est tenue de maintenir la paix et la sécurité internationales, et doit rendre compte de ses actes.

Pour conclure, Madame la Présidente, je tiens à dire que si nous n'adoptons pas de mesures immédiates et concrètes pour traiter cette question dès à présent, Salisbury ne sera pas le dernier endroit où nous serons témoins de l'emploi d'armes chimiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis pour sa déclaration et donne la parole à la Représentante de l'Australie.

Mme Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Tout d'abord, je vous remercie pour l'ensemble de votre travail acharné et pour les efforts inlassables de votre équipe sous votre présidence de la Conférence.

Je prends la parole pour exprimer les profondes préoccupations du Gouvernement australien à l'égard de l'utilisation d'un agent neurotoxique de qualité militaire, qui a été mis au point à l'origine par la Russie, lors de l'attaque perpétrée le 4 mars 2018 au Royaume-Uni. Nous sommes, comme le Royaume-Uni, scandalisés par cette tentative de meurtre ciblée à l'aide d'armes chimiques. L'Australie condamne l'emploi de ces armes chimiques par quiconque, en tout lieu et en toutes circonstances. Aucune circonstance ne justifie l'emploi de ces armes abjectes qui frappent sans discrimination. La Première Ministre Theresa May a avancé des arguments convaincants sur la responsabilité dans cette attaque de l'État russe qui a fait usage illégalement de la force contre le Royaume-Uni et son peuple.

L'Australie est solidaire avec le Royaume-Uni et soutient fermement la réaction de la Première Ministre Theresa May à l'encontre de cet acte odieux marqué par l'emploi d'armes chimiques pour la première fois en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous soutenons le Royaume-Uni qui s'est engagé à mener une enquête complète et qui déploie des efforts en vue de traduire les responsables en justice. Le Gouvernement de l'Australie soutient le Gouvernement du Royaume-Uni dans les mesures de représailles qu'il applique conformément au droit qui lui incombe, y compris dans sa décision d'expulsion de 23 diplomates russes, et plaide en faveur d'une session d'urgence du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons de l'organisation le 14 mars d'une session publique extraordinaire du Conseil. L'Australie a déjà exprimé instantanément ses vives préoccupations lors de la réunion du Conseil exécutif de l'OIAC à La Haye. Nous nous sommes également déclarés profondément préoccupés lors du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenu le 14 mars à Genève. Il est important que la communauté internationale ne laisse pas l'emploi d'armes chimiques

devenir la nouvelle norme ni la norme communément acceptée. Le non-respect de l'ordre international fondé sur des règles porte considérablement préjudice à la sécurité de la planète. La communauté internationale doit faire preuve à l'avenir d'une tolérance zéro à l'égard des actes de cette nature et s'engager fermement à dissuader leurs auteurs. L'Australie examine les mesures qu'elle pourrait prendre pour soutenir le Royaume-Uni, en consultation étroite avec le Gouvernement du Royaume-Uni et ses autres partenaires.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. J'ai demandé la parole pour m'exprimer concernant les attaques à l'arme chimique qui ont eu lieu à Salisbury. Avant de commencer, je tiens à vous remercier profondément pour les efforts que vous avez déployés pour faire avancer la Conférence du désarmement. En vertu de la décision qui figure dans le document CD/2119, il nous incombait de désigner des coordonnateurs. Dans cette décision qui a été prise en février, nous avons fait en sorte d'établir une répartition régionale équitable de ces coordonnateurs. Nous avons oublié de préciser que nous avons besoin d'établir un équilibre raisonnable concernant les questions centrales à l'ordre du jour de la Conférence. Nous vous remercions beaucoup pour vos efforts acharnés et nous encourageons la nouvelle présidence suisse à poursuivre ces efforts en vue d'entamer dès à présent des travaux de fond dans cette instance.

Permettez-moi maintenant de passer à l'attaque aux armes chimiques de Salisbury. Nous nous associons pleinement à la déclaration qui vient d'être faite par l'Union européenne ainsi qu'à la déclaration des chefs d'État et de gouvernement du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne, qui a été publiée aujourd'hui. Nous condamnons avec la plus grande fermeté possible l'acte abject qui a été perpétré à Salisbury contre la population civile et qui constitue une violation du droit international, notamment de la Convention sur les armes chimiques. Nous entretenons des liens étroits avec nos amis britanniques et nous sommes pleinement solidaires avec eux en cette période difficile. Je ne laisserai pas planer le moindre doute : les responsables devront répondre de cet acte odieux. Nous considérons qu'il s'agit d'un acte d'une extrême gravité. Il incombe désormais à la Russie de fournir une réponse rapide aux questions légitimes du Gouvernement britannique et de respecter la demande de divulgation complète de l'ensemble des faits liés au programme pertinent d'armes chimiques. Il est profondément déplorable que la Russie ne soit pas clairement disposée à contribuer efficacement à l'enquête sur cette question. Nous demandons à Moscou de fournir une explication et de répondre de manière transparente au Gouvernement du Royaume-Uni ou à l'OIAC.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Ukraine.

M. Klymenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord de me joindre à mes collègues pour vous féliciter des travaux exceptionnels de votre présidence et vous remercier pour les travaux acharnés que vous avez déployés dans l'optique notamment de rendre possible le lancement des cinq organes subsidiaires. Nous estimons que le bilan satisfaisant de la présidence suédoise constitue une bonne base qui pourra être approfondie par la nouvelle présidence de la Conférence. Je tiens à cet égard à souhaiter le plein succès à la présidence suisse.

Madame la Présidente, je tiens à présent à aborder la question qui a été soulevée par notre éminent collègue du Royaume-Uni et par de nombreuses autres délégations. Je tiens à attirer votre attention sur la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, M. Klimkin, qui a souligné hier que les récents événements qui se sont produits au Royaume-Uni et au cours desquels M. Skripal et sa fille ont été empoisonnés étaient extrêmement préoccupants. À la suite du travail des autorités britanniques compétentes et compte tenu de la réponse hypocrite et invraisemblable de la Russie, nous appuyons désormais la Première Ministre britannique qui estime que la Fédération de Russie est fort probablement à l'origine de cet acte. Cela représente une montée en puissance très importante du niveau d'agression de la Russie à l'encontre d'une grande démocratie

occidentale et d'un proche allié de l'Ukraine. Nous apportons notre soutien sans faille à nos alliés britanniques et nous nous associons à eux pour exiger la réponse la plus ferme de la communauté fondée sur des règles. La Fédération de Russie ne respecte pas les frontières ni les règles internationales, et est prête à tout pour servir ses propres intérêts si elle juge qu'elle peut commettre ses actes sans être inquiétée.

En Ukraine, nous comprenons encore plus cette situation. La Russie occupe illégalement la péninsule de Crimée depuis plus de quatre ans maintenant. Peu de temps après sa tentative d'annexion de la Crimée, la Russie a également envahi le Donbass dans l'est de l'Ukraine, où le soutien de la Russie en faveur d'individus à sa solde a coûté la vie à plus de 10 000 Ukrainiens, fait 25 000 blessés et contraint 1,8 million d'Ukrainiens à quitter leur foyer.

Mesdames et Messieurs les Représentants, je tiens également dans ce contexte à attirer votre attention sur la volonté de la Fédération de Russie et de ses autorités d'occupation d'organiser dans la ville de Sébastopol le 18 mars 2018 des élections présidentielles russes dans la République autonome de Crimée qui est occupée illégalement. D'après le décret en date du 1er mars 2018 du Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada, ce projet enfreint non seulement la Constitution et les autres lois pertinentes de mon pays, mais aussi les principes et les normes universels du droit international, y compris la Charte des Nations Unies et l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, mais il enfreint aussi le Mémorandum de Budapest, qui est un document majeur dans le domaine de la non-prolifération, ainsi que la résolution 68/262 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous demandons à nos partenaires internationaux d'accroître la pression politique et diplomatique exercée sur la Fédération de Russie et de faire en sorte que la Russie subisse les conséquences de ses actes. Je vous remercie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie également le Représentant de l'Ukraine pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant de la Belgique.

M. Dhaene (Belgique) : Merci, Madame la Présidente. Je voudrais tout d'abord exprimer la sincère appréciation de ma délégation pour tous les efforts que vous avez déployés en vue de la mise en œuvre de la décision CD/2119.

Je voudrais ensuite évoquer brièvement l'attaque à l'agent neurotoxique commise à Salisbury récemment, pour dire que ma délégation s'aligne entièrement sur la déclaration de l'Union européenne. Le Ministre des affaires étrangères de la Belgique a très vite exprimé sa grande préoccupation par rapport à cette attaque, qu'il a qualifiée d'odieuse. Il a exprimé sa solidarité avec le Royaume-Uni et le peuple britannique et je tiens ici à réitérer la solidarité de la Belgique avec le Royaume-Uni et le peuple britannique. Il a également insisté sur l'importance d'obtenir rapidement l'entière clarté sur les faits et les responsabilités. Je tiens ici à souligner l'importance que mon pays attache au respect de la Convention sur les armes chimiques, qui interdit la détention et l'usage des armes chimiques. Dans ce contexte, mon pays tient à condamner fermement toute utilisation d'armes chimiques.

La lutte contre l'impunité pour l'utilisation des armes chimiques est une priorité pour mon pays. Le 7 mars dernier, le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, M. Ahmet Üzümcü, a été reçu à Bruxelles par le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de la défense de la Belgique. Cela reflète l'importance que mon pays attache à cette organisation et à la coopération avec elle. L'attaque qui est survenue, ainsi que l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, démontrent, même cent ans après le massacre d'Ypres, en Belgique, que le combat contre l'utilisation des armes chimiques n'est hélas pas encore achevé. Je vous remercie, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Belgique pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant de la Pologne.

M. Broilo (Pologne) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre reconnaissance pour tous les efforts que vous avez déployés et pour la volonté que vous avez manifestée en vue de vous acquitter de

votre mandat en tant que Présidente de la Conférence. Nous avons entamé la session de 2018 par une séquence de deux présidences de qualité exceptionnelle, à savoir la présidence sri-lankaise et la présidence suédoise. Il est par conséquent d'autant plus regrettable que l'ensemble de vos efforts n'aient pas débouché sur des résultats concrets approuvés d'un commun accord. Nous espérons toutefois que la présidence suisse parviendra à atteindre cet objectif.

Madame la Présidente, la Pologne s'associe pleinement à la déclaration que vient de faire l'Union européenne. Au titre de mon pays, permettez-moi de lire la déclaration du Premier Ministre de la République de Pologne :

> La Pologne est profondément préoccupée par les informations faisant état de l'utilisation d'un agent neurotoxique, qui a mis en péril la vie de civils innocents, en vue d'assassiner M. Sergei Skripal et sa fille, Mme Yulia Skripal. Nous condamnons cette attaque sans précédent sur le territoire du Royaume-Uni. Cette utilisation comme arme de produits chimiques constitue une violation manifeste du droit international et des dispositions de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.
>
> La Pologne exprime son entière solidarité avec le peuple et le Gouvernement britanniques, et se déclare disposée à soutenir son allié proche et son partenaire européen dans la conduite de l'enquête. Parallèlement, nous demandons à la Fédération de Russie de répondre aux questions du Royaume-Uni et de coopérer de manière appropriée avec le bureau qui a été créé à ce sujet.
>
> La Pologne se déclare fermement convaincue que les responsables de l'emploi d'armes chimiques doivent répondre de leurs actes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Pologne pour ses paroles aimables adressées à la présidence et pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Canada.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Je tiens à m'exprimer brièvement à propos de la réaction du Canada concernant l'empoisonnement qui a été commis au Royaume-Uni à l'aide d'agents chimiques. Notre Ministre des affaires étrangères et notre Premier Ministre se sont exprimés respectivement hier et aujourd'hui. Les ministres et ministères des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité publique du Canada ont proposé leur aide au Royaume-Uni. Comme notre Premier Ministre l'a déclaré aujourd'hui, le Canada soutient de manière indéfectible le Royaume-Uni. Le Canada soutient totalement le Royaume-Uni dans les efforts qu'il déploie pour que la Russie réponde de cet acte inacceptable et illégal. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Royaume-Uni ainsi qu'avec nos partenaires internationaux et des institutions internationales pour remédier à cette situation extrêmement grave.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada pour sa déclaration, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord de déclarer que nous nous associons pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Au nom du Royaume des Pays-Bas, le Ministre des affaires étrangères, Stef Blok, a pleinement condamné l'attaque et a exprimé sa solidarité avec le Royaume-Uni. Nous tenons à nouveau à souligner, comme nous l'avons fait hier lors du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, qu'aucun État ne peut ni ne devrait accepter qu'une attaque soit commise sur son territoire. Les Pays-Bas considèrent cet acte comme une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous félicitons le Royaume-Uni d'avoir attiré notre attention sur cette question. Nous sommes vivement préoccupés par le type d'arme qui a été employé lors de cette attaque, à savoir un agent neurotoxique de qualité militaire aux dégâts arbitraires. Cet agent neurotoxique a été utilisé dans l'espace public en présence de nombreux civils qui ont été exposés à leur insu. Les dégâts auraient pu être encore plus terrifiants. L'attaque perpétrée au Royaume-Uni est un nouvel avertissement pour le monde : nous devons renforcer notre vigilance pour éviter

l'utilisation d'armes de destruction massive. Nous soulignons à cet égard l'importance du rôle de l'OIAC à La Haye.

Cela m'amène à mon dernier point : la responsabilité. Ce crime ne peut rester impuni. Nous demandons à la Fédération de Russie de répondre aux questions qui ont été posées par les autorités du Royaume-Uni et de coopérer à cet égard avec l'OIAC. Les auteurs doivent être poursuivis en justice.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas pour sa déclaration et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe pour le travail acharné que vous avez accompli pendant votre présidence. Je suis tout à fait convaincu que vos réalisations, y compris l'identification de cofacilitateurs, associées à la coopération étroite des six présidences de cette session, contribueront à la reprise des travaux de la Conférence. Je vous remercie pour votre travail acharné.

L'utilisation d'un agent neurotoxique au Royaume-Uni va à l'encontre de la règle internationale interdisant l'usage d'armes chimiques. Le Japon se déclare profondément préoccupé et condamne fermement l'utilisation d'armes chimiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Je donne à présent la parole à la Représentante de la Nouvelle-Zélande.

Mme Donnelly (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Le Gouvernement néo-zélandais s'est déclaré profondément préoccupé par l'utilisation d'un agent neurotoxique chimique au Royaume-Uni. Nous partageons et soutenons les préoccupations exprimées à l'égard de cet emploi d'armes chimiques. La Nouvelle-Zélande est profondément troublée par l'utilisation de substances chimiques interdites par la Convention sur les armes chimiques. L'utilisation d'armes chimiques par quiconque, en quelque lieu et pour quelque raison que ce soit est totalement abjecte et cet acte constitue une violation des règles et des normes internationales.

La Nouvelle-Zélande a fait une déclaration à ce sujet devant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à La Haye et soutient le Royaume-Uni qui plaide en faveur du traitement de cette question lors d'une session d'urgence du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. La Russie doit expliquer comment cet agent neurotoxique de qualité militaire a été acheminé hors de son territoire et a été utilisé dans un autre pays.

Pour terminer, je tiens à exprimer la profonde admiration de la Nouvelle-Zélande et vous remercier sincèrement, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe exceptionnelle, pour votre travail sur le projet de décision de la Conférence. Il me reste à adresser mes meilleurs vœux de succès à la Suisse.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Nouvelle-Zélande pour sa déclaration et les aimables paroles qu'elle a adressées à notre équipe. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Vous méritez vraiment nos remerciements les plus sincères pour tout ce que vous avez accompli. Je suis totalement convaincu que tout ce que vous avez accompli, grâce aux travaux de la présidente qui vous succédera, ne sera pas une épreuve de Sisyphe. J'en suis véritablement convaincu.

Passons maintenant à l'acte odieux qui a été commis à Salisbury. Il n'est pas possible d'appliquer deux poids deux mesures en cas d'attaque à l'arme chimique. Pour la République de Corée, l'emploi d'armes chimiques en tout lieu, à tout moment, par quiconque, en quelque circonstance que ce soit, est inacceptable et les responsables de l'utilisation d'armes chimiques doivent répondre de leurs actes. La République de Corée poursuivra sa coopération avec la communauté internationale pour atteindre ce noble objectif. Merci, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur pour ses aimables paroles et pour sa déclaration. Le Représentant de la Fédération de Russie tient à exercer son droit de réponse, mais suivons tout d'abord la liste des orateurs. Je donne donc à présent la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Madame la Présidente. La délégation chinoise prend note des dernières positions des pays concernés par le récent cas d'empoisonnement en Angleterre. Nous espérons que toutes les parties s'appuieront sur les règles et les principes internationaux pertinents pour élaborer leur action et mèneront une enquête approfondie, objective et impartiale, sur la base de preuves tangibles, afin de parvenir à une conclusion factuelle qui restera dans l'histoire. Nous espérons que les parties respectives utiliseront les moyens appropriés pour traiter de manière appropriée cette question.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour sa déclaration, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Espagne.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Madame la Présidente, je tiens, bien sûr, à me joindre à tous ceux qui vous ont félicitée pour les efforts que vous avez déployés ces dernières semaines. Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits au cours de la nouvelle présidence suisse, à laquelle nous adressons aussi nos meilleurs vœux de succès.

En ce qui concerne les faits survenus à Salisbury, ma délégation souscrit aux vues déjà exprimées dans la déclaration de l'Union européenne. À ce sujet, nous tenons aussi simplement à rappeler la communication que le Gouvernement espagnol a déjà publiée pour faire part de son profond dégoût et de sa vive préoccupation à l'égard de cette attaque au cours de laquelle un agent neurotoxique a été utilisé comme arme. Dans le même temps, nous tenons à exprimer notre profonde solidarité avec le Royaume-Uni, un pays qui est notre partenaire, notre allié et notre ami. Il s'agit d'un acte d'une extrême gravité qui exige une enquête approfondie afin de faire la lumière sur tous les aspects de l'affaire et d'identifier les responsables, qui devront ensuite être retrouvés et traduits en justice.

Dans le même temps, ma délégation tient à rappeler l'objectif immuable de la communauté internationale qui est de lutter contre les armes chimiques, ainsi que notre attachement à la Convention sur les armes chimiques, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et au régime international de non-prolifération.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne pour ses aimables paroles et pour sa déclaration, et je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Autriche.

Mme Hammer (Autriche) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. L'Autriche souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je prends la parole pour condamner aussi, de la manière la plus ferme possible, à titre national, cette utilisation manifeste d'un agent chimique interdit et souligner notre solidarité avec les victimes et avec le peuple du Royaume-Uni. L'Autriche a fait plus tôt aujourd'hui une déclaration devant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Il est impératif de mener une enquête rapide et minutieuse pour déterminer le contexte dans lequel ces faits sont survenus. À cet égard, je tiens à rappeler la confiance totale de l'Autriche dans la capacité de l'OIAC à enquêter rapidement et minutieusement sur ces faits, et nous comptons sur la coopération de la Fédération de Russie. En mettant en péril la vie de Sergei Skripal et de sa fille, ainsi que celle de nombreux autres citoyens, cet acte odieux nous rappelle les risques des conséquences imputables aux armes de destruction massive, qu'elles soient chimiques, comme dans ce cas, biologiques ou nucléaires.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Autriche pour sa déclaration, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de Lettonie.

M. Karklins (Lettonie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, vous ainsi que l'équipe suédoise, pour les efforts que vous avez déployés afin de parvenir à une décision consensuelle et de désigner les coordonnateurs des cinq organes subsidiaires qui devraient permettre à la Conférence de relancer ses travaux de fond.

J'ai également demandé la parole pour faire part de la solidarité du Gouvernement letton avec le Gouvernement et le peuple du Royaume-Uni. Dans sa déclaration du 13 mars, le Gouvernement de la Lettonie a indiqué qu'il condamnait fermement l'utilisation d'armes chimiques commise le 4 mars à Salisbury au Royaume-Uni et que l'utilisation d'un agent neurotoxique devrait être considérée comme une attaque chimique, ce qui constitue une grave violation des normes internationales, y compris de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Les personnes qui ont planifié et commis ces attaques sur le territoire d'un État membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord doivent recevoir une réponse ferme et appropriée, se traduisant par une enquête du Royaume-Uni sur les circonstances du crime qui a été perpétré. Ces faits confirment que nous devons renforcer la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques pour empêcher l'utilisation d'armes chimiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Karklins pour sa déclaration et les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Estonie.

Mme Salsa-Audiffren (Estonie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je tiens à vous remercier, vous et votre équipe, pour les efforts que vous avez déployés afin de parvenir à un compromis au cours des semaines qui se sont écoulées.

L'Estonie souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je tiens à ajouter quelques remarques qui revêtent une importance particulière pour l'Estonie et qui ont déjà été exprimées par son Ministre des affaires étrangères. Mon pays est profondément préoccupé et troublé par les informations indiquant qu'un agent neurotoxique de qualité militaire a été utilisé le 4 mars au Royaume-Uni. Cette attaque porte atteinte de manière brutale au droit international et à l'ordre international et démontre le mépris total de leurs auteurs à l'égard de la vie humaine et de la souffrance qu'elle engendre. L'Estonie fait totalement confiance au Royaume-Uni pour mener à bien l'enquête à ce sujet et nous offrons notre soutien sans faille au Royaume-Uni pour l'aider à régler cette question. Les auteurs de ces crimes odieux doivent répondre de leurs actes. Nous demandons à la communauté internationale, y compris à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, d'accorder sa pleine coopération à cet égard. Nous demandons à la Fédération de Russie de rassurer la communauté internationale en lui confirmant la véracité de sa déclaration d'octobre 2017 selon laquelle elle aurait totalement détruit son stock d'armes chimiques, son respect de l'intégrité des régimes de non-prolifération et la préservation de leur efficacité, et la transmission de toutes les informations sur le programme Novitchok à l'OIAC.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour vous informer que l'Estonie va rejoindre le Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques, qui a été lancé à Paris le 23 janvier et qui, espérons-le, contribuera à mobiliser la communauté internationale pour traiter cette question de l'impunité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Estonie pour sa déclaration et les aimables paroles qu'elle a adressées à mon équipe. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Irlande.

Mme Cullen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, de me donner la parole. L'Irlande souscrit pleinement à la déclaration qui a été prononcée dans cette salle au nom de l'Union européenne et de la Bulgarie, et qui reflète très bien notre position à ce sujet. Nous condamnons l'attaque qui a frappé le Royaume-Uni le 4 mars et nous nous associons aux nombreux États présents aujourd'hui qui soutiennent les efforts déployés par le Royaume-Uni pour mener une enquête approfondie afin que les auteurs de ce crime puissent véritablement répondre de leurs actes. Le Tánaiste, c'est-à-dire le Vice-Premier Ministre, et Ministre des affaires étrangères et du commerce, Simon Coveney, qui siège au Parlement irlandais, a fait part de la profonde préoccupation et inquiétude du peuple irlandais à l'égard de l'utilisation de cet agent neurotoxique en tant qu'arme chimique. Il a déclaré que l'Irlande condamnait cette attaque lâche qui a été perpétrée sur le sol de son voisin et ami.

L'utilisation d'armes chimiques, y compris l'utilisation d'armes toxiques, est inacceptable et abjecte. Les faits survenus à Salisbury constituent une violation inquiétante

du droit international et enfreignent les normes établies de longue date. Nous nous associons aux nombreux États et soutenons les efforts qui sont déployés par le Royaume-Uni pour garantir le déroulement d'une enquête approfondie et nous prenons très au sérieux les conclusions du Gouvernement du Royaume-Uni selon lesquelles il est fortement probable que la Fédération de Russie soit responsable de cet acte. Nous demandons à la Fédération de Russie de répondre rapidement aux questions légitimes du Gouvernement britannique et de coopérer avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Nous offrons notre soutien et notre solidarité sans faille au Royaume-Uni et à l'OIAC dans leur initiative conjointe visant à trouver des réponses à cet acte irresponsable qui a été commis sans discernement, et à prendre des mesures appropriées.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Irlande pour sa déclaration et je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je pensais sincèrement que notre réunion d'aujourd'hui avait pour objectif de nous faire parvenir à un consensus afin de prendre une décision relative à la désignation des coordonnateurs des organes subsidiaires de la Conférence du désarmement. Cependant, il s'avère qu'il soit nécessaire ou que nous soyons contraints, pour la deuxième fois consécutive, de discuter de sujets qui n'ont pas de lien direct avec les tâches qui nous incombent. Il serait préférable que les délégations concentrent leurs efforts sur des voies plus constructives, mais, comme des accusations – et il n'y a pas d'autre mot pour qualifier ces propos – ont à nouveau été proférées dans cette salle, je me dois, selon les règles établies, d'user des mêmes moyens pour y répondre.

Premièrement, la délégation russe est probablement la seule dans cette salle à avoir découvert dans les médias qu'un agent de guerre chimique connu sous le nom de Novitchok avait été utilisé. Cela a soulevé des questions que nous avons transmises au Royaume-Uni : nous lui avons demandé de nous montrer des éléments de preuve concrets et de mener de préférence une enquête conjointe sous l'égide de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Nos questions sont restées sans réponse. Nous avons essentiellement reçu, en guise de réponse, un ultimatum nous forçant à reconnaître que nous menons un programme secret visant à mettre au point des armes chimiques. Quels sont les éléments qui servent à étayer votre position ? S'agit-il d'éléments factuels que vous n'auriez pas divulgués ?

Deuxièmement, nous avons appris, à nouveau par les médias, que la véritable enquête au Royaume-Uni n'était pas terminée, mais que les coupables avaient déjà été identifiés et, comme nous avons été accusés, notre pays demande légitimement au pays dans lequel cet effroyable événement s'est déroulé de nous fournir des preuves et de mener cette enquête avec lui. Nous n'avons pas la formule du Novitchok.

Nous avons toutefois une question : comment est-ce que les enquêteurs britanniques et les experts indépendants (l'OIAC ne dispose pas non plus d'échantillon de Novitchok, car aucun programme de ce type n'a existé) ont pu conclure que la substance en question était du Novitchok ? Comment est-il possible d'affirmer, après autant d'années de travaux de l'OIAC, que la Russie mène un programme secret d'armes chimiques ? Allons jusqu'au fond des choses. L'OIAC est l'instance la plus appropriée pour faire ce travail. Cependant, le Royaume-Uni préfère se passer de l'intervention d'une organisation internationale spécialisée et faire des déclarations publiques afin de proférer ses accusations, ce qui est bien sûr pour nous totalement inadmissible.

Nous sommes prêts à coopérer, sous quelque forme que ce soit, mais sur un pied d'égalité et sur la base du respect. Il est surtout important de noter, comme personne ne semble le savoir dans cette salle, que l'une des victimes est un citoyen de la Fédération de Russie et que nous sommes tout autant préoccupés que les autorités britanniques et cherchons à élucider les circonstances de cet événement. À cet égard, je tiens à indiquer que notre section consulaire à Londres a demandé à plusieurs reprises à rendre visite à la victime de cette attaque effroyable, mais que ces demandes sont restées sans réponse ou nous ont été refusées. De plus, nos demandes de communication d'informations ont été

rejetées. Les quatre demandes qui ont été envoyées au Ministère des affaires étrangères sont restées lettre morte. Nous n'avons eu aucune précision.

Chers collègues, est-ce que les tribunaux de vos pays accréditent les accusations fondées sur des déclarations publiques, des commentaires et des opinions ? Les autorités britanniques se comportent exactement de cette façon à l'égard de la Fédération de Russie. Elles n'ont rien envoyé, n'ont partagé aucun élément, mais exigent de nous des aveux. Est-ce un esprit de coopération qui peut favoriser la confiance ? Je ne le pense pas. Nous demandons par conséquent à nos collègues du Royaume-Uni et à leurs alliés d'y réfléchir et d'entamer une véritable coopération sur cette affaire. J'insiste à nouveau pour dire que nous sommes tout aussi préoccupés que les autres, voire tout autant que les autorités britanniques, et cherchons à établir la vérité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration. Je donne la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni qui tient à exercer son droit de réponse. Monsieur, vous avez la parole.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La Russie nie les faits qui lui sont reprochés, cherche à détourner l'attention et profère des menaces. Je ne suis pas étonné d'entendre la Russie rejeter ainsi notre analyse de la situation. Bien sûr, le Kremlin conteste notre analyse, comme il conteste les attaques qui ont été perpétrées à l'arme chimique contre des civils innocents en Syrie, la présence de ses troupes en Ukraine, son rôle dans la disparition du vol MH17 de la Malaysia Airlines qui a été abattu et qui fait partie d'un type de comportement visant à essayer de saper les valeurs et les normes fondatrices de notre liberté. Cette semaine, comme d'habitude, le Kremlin a riposté en dénaturant les faits et en mentant. Les campagnes de désinformation sont des leviers qui sont utilisés par les pays qui ont des choses à cacher. Cependant, nous voyons parfaitement clair sur ces manœuvres et la communauté internationale ne peut laisser la Russie falsifier des faits scientifiques. J'ai très clairement expliqué comment nous coopérons avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques pour faire avancer cette enquête. Cette approche permet de faire des progrès. La Russie devrait répondre à la communauté internationale qui lui demande de rendre compte de ses actes et du programme dont elle ne cesse de contester l'existence, alors qu'un responsable politique russe a déclaré pas plus tard qu'hier que son pays avait détruit son stock de gaz Novitchok. Permettez-moi de conclure cette série de discussions en remerciant tous ceux qui ont exprimé leur solidarité à l'égard du Royaume-Uni ici aujourd'hui et avant cette date. Nous leur en sommes très reconnaissants. Je vous remercie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni pour sa déclaration et je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, je ne propose qu'une chose. Comme beaucoup de délégations sont présentes dans cette salle, je voudrais leur demander à toutes si elles m'ont entendu adresser des menaces ou poser un ultimatum lors de ma déclaration. Je n'en ai absolument pas le souvenir. Je tiens à souligner à nouveau que la Fédération de Russie est prête à prendre part à une coopération d'ordre professionnel établie sur un pied d'égalité, sous l'égide de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ou sous des conditions bilatérales.

Les accusations, notamment lorsqu'elles visent un État indépendant, doivent être étayées par des faits solides, des éléments concrets et tout autre argument requis dans une telle situation. Il s'agit du seul moyen d'insuffler une véritable confiance entre les pays. Dans notre cas, aucun de ces éléments n'a encore été fourni. Mettons un terme à cette diplomatie publique et laissons les agences spécialisées et les experts pertinents ainsi que les organisations se mettre véritablement au travail.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Russie pour sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je voudrais répéter que ce processus a été respecté comme il convient de le faire en vertu des obligations qui nous incombent au titre de la Convention sur les armes chimiques et des relations appropriées que nous entretenons avec l'Organisation pour l'interdiction des

armes chimiques (OIAC). C'est la Russie qui n'a pas joué son rôle : elle n'a pas déclaré ce programme dont l'existence est connue, alors qu'un député russe en a récemment déclaré l'existence par mégarde, et elle a refusé de répondre à nos demandes d'informations qui contribueraient à l'enquête que nous menons, y compris à celles qui ont été formulées par l'intermédiaire de l'OIAC. Nous continuerons malgré tout de défendre nos valeurs, d'avancer en menant une enquête pénale objective et de collaborer de manière transparente avec l'OIAC jusqu'à ce que les responsables répondent de leurs actes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni pour sa déclaration. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Ceci conclut donc nos travaux pour aujourd'hui, mais avant de lever la séance, je tiens à remercier les interprètes pour leur travail exceptionnel ainsi que les préposés aux salles de conférence pour le soutien sans faille qu'ils nous ont fourni ce mois-ci pendant nos travaux.

Je vous informe que la prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 20 mars 2018, à 10 heures, sous présidence suisse. La séance est levée.

La séance est levée à 17 h 30.